UNE EXPERTISE INTERNATIONALE
UN ENGAGEMENT HUMAIN

POLITIQUE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

Respect et intégrité – Recherche de l'excellence – Compétence – Travail en équipe

La présente politique constitue l'engagement de SEMAFO en matière de responsabilité sociale et énonce les principes directeurs de SEMAFO en ce domaine. SEMAFO s'engage à promouvoir la responsabilité sociale par l'amélioration continue de ses connaissances, de sa compréhension des enjeux et de ses actions. SEMAFO s'est dotée d'une double mission, corporative et humanitaire : en effet, l'entreprise veut créer, dans les pays où elle exerce ses activités, un climat propice à l'amélioration des conditions humaines, tant par ses investissements dans des projets communautaires que par la création d'emplois, la formation et la valorisation des populations des communautés où nous exerçons nos activités.

SEMAFO et ses employés expatriés agissent en tant qu'invités dans leurs pays d'accueil et s'efforcent d'assumer leurs responsabilités envers les communautés et l'environnement. Entre autres, SEMAFO accorde une importance fondamentale à ses employés, tant au niveau de leur santé et sécurité (cf. : *Politique en matière de santé et sécurité*), que de leur bien-être et de leurs conditions de travail. De même, SEMAFO compte sur ses employés et ses entrepreneurs pour respecter l'environnement (cf. : *Politique en matière d'environnement*) et les communautés présentes. Cette politique contribue au respect de nos valeurs et bénéficie à l'ensemble des employés, des communautés où nous exerçons nos activités, des fournisseurs et des actionnaires de SEMAFO.

Nous encourageons et reconnaissons chaque employé dans le soutien actif de cette politique et dans leur contribution pour la mise en œuvre des principes directeurs suivants :

- engager l'équipe de direction dans la création d'une culture de durabilité qui se reflète aussi bien dans nos opérations que dans notre processus de gestion et de décision
- motiver les employés à l'amélioration continue pour la protection de l'environnement, le développement des communautés locales et la performance économique de l'entreprise
- sensibiliser nos employés et nos fournisseurs au respect des communautés présentes là où nous exerçons nos activités, des droits des individus ainsi que de leur culture et de leurs valeurs
- identifier et gérer les risques relatifs aux droits de l'homme dans notre sphère d'influence
- dans la mesure du possible et dans le respect de nos conventions minières, promouvoir l'emploi de personnes locales sur nos sites d'exploitation
- respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- travailler avec les communautés locales et autres parties prenantes afin de développer des opportunités économiques et des projets productifs en développant des habiletés à long terme

- développer des relations durables avec les communautés, basées sur le respect et la confiance réciproques en vue d'atteindre des objectifs communs

- sensibiliser nos fournisseurs et nos entrepreneurs au respect de l'esprit de cette politique

- privilégier une communication ouverte et transparente afin de bâtir des relations durables avec nos parties prenantes, d'apporter des améliorations et de créer de la valeur à long terme en matière de responsabilité sociale

- mettre en œuvre de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, de transparence et d'équité, et

- déposer périodiquement, mais au moins annuellement, auprès du Comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité et du développement durable, un rapport relatant les réalisations de SEMAFO en matière de responsabilité sociale.